



**REUNION – Mercredi 20 janvier 2021**

## **Synthèse**

---

### **1. Séance de décisions**

### **2. Devenir de Maria Casarès (2022 : 100 ans Maria)**

Benoit GAGNADOUR présente l'état des lieux et le projet via le power point (document joint).

Echanges :

La commune d'Alloue n'apparaît pas dans le plan de financement ? Le conseil municipal s'est engagé sur la mise aux normes de l'assainissement, qui n'est pas inscrit dans ce projet.

La subvention dans le cadre du contrat départemental avait été fléchée pour la maison Maria Casarès, mais elle peut être ciblée autrement. Ce n'est pas un acquis.

De plus, après ce projet, leur souhait est de recruter un directeur technique (60 000 euro à l'année) et la CCCL pourrait être sollicité afin de participer au coût de fonctionnement.

Quelle serait la plus-value de ce projet ? Quel retour sur investissement ?

Ces charges d'investissement vont créer des charges de fonctionnement en sus pour la CCCL.

Pour les services du Département le projet est trop ambitieux – le retour sur investissement sera faible.

Environ 4000 touristes en 2020

Décision :

Maria Casarès est un atout culturel pour le territoire mais la CCCL ne peut pas acter ce plan de financement qui est trop ambitieux.

Demander de revoir le projet avec des sous phases, prioriser les étapes.

Une fois le projet revu à la baisse, il est proposé d'organiser une rencontre entre certains membres du bureau (Eric PINAUD, Benoit SAVY et Benoit GAGNADOUR) et le conseil municipal d'Alloue afin d'éclaircir la vision politique.

Il est également nécessaire de clarifier les projets communautaires. Le portefeuille de la CCCL ne pouvant pas tout assumer.

### 3. Mise en place d'un plan Média

Jean Noël DUPRE présente le plan média (cf.power point)

Ce plan planifiera la communication auprès de la presse – communication régulière  
Tous les 15 jours, il sera organisé un temps d'échange sur la communication, ce qui permettra de faire le point sur le plan média. Chaque V.P prépare sa communication et vient l'inscrire dans le plan afin d'anticiper.

Ces réunions débuteront le lundi 25 janvier à 11h00.

Le Président souhaite communiquer davantage sur le déploiement de la fibre : un point mensuel. (organiser un CoPil avant fin février)

Bulletin communautaire – une seule distribution par an ? oui. Les bulletins communaux peuvent retranscrire les projets communautaires.

En milieu d'année une lettre numérique pourrait être adressée aux mairies pour mise à disposition des administrés.

Communication sur des lieux stratégiques (aéroport, centre de la mémoire...)

### 4. Préparation du conseil communautaire (OPAH-RR, programmes d'investissements)

Rénovation des voiries internes des ZAE (bois de la marque et croix saint Georges) :

Projet global - plan de financement :

Recettes	% d'aides	Montants
DETR/DSIL	50	87 013,00 €
Commune Terres de Charente (basé sur 120 140 €)	17	30 035,00 €
Communauté de Communes Charente Limousine	33	56 979,00 €
<b>Total HT</b>	100	<b>174 027,00 €</b>
<b>Total TTC</b>		<b>208 832,00 €</b>

Le conseil municipal de Terres de Haute Charente est contre la participation financière de ce projet. Sandrine PRECIGOUT demande que ce projet soit revu en enlevant une partie de la voirie à rénover.

Xavier DEGHILAGE rappelle que c'est une année exceptionnelle (covid) pour pouvoir bénéficier de la DETR/DSIL pour ce type de projet. Le dépôt du dossier de demande de subvention n'acte pas le lancement des travaux.

Décision :

Le projet de rénovation de la voirie sur la zone du Bois de la Marque va être revu en retirant l'estimatif de la route surlignée en bleu :



Le conseil municipal de Terres de Haute Charente s'engage à financer la réfection de cette route (bleue) ultérieurement.

### Piscine de Chasseneuil sur Bonnieure :

Un dossier de demande de subvention sera déposé avec la mise aux normes du filtrage et la mise en place de casiers.

Suivant l'accord des aides, tous ces travaux ne seront peut-être pas inscrits au budget.

### Maison d'appui médical – Saint Laurent de Ceris :

Le cabinet médical d'appui de Saint-Laurent de Ceris accueille une permanence de médecins de l'hôpital de Confolens, un cabinet d'infirmières, un cabinet d'assurance et très prochainement un dentiste.

L'objectif est de fixer de nouveaux professionnels de santé et d'y créer une succursale pour une pharmacie.

### OPAH :

La commission a accueilli très favorablement ce projet.

### Piscine de Montemboeuf :

Dépôt DETR ?

Soit la CCCL restitue la piscine à la commune sans faire les travaux, soit la CCCL s'engage à faire les travaux et restitue par la suite à la commune.

Dans la deuxième hypothèse, une demande de DETR serait déposée et afin de compléter le plan de financement, une possibilité d'affecter les 163 000 € du contrat départemental (fléché à Maria Casarès). Le reste à charge pour la CCCL serait d'environ 100 000 €.

Vote à mains levées pour la deuxième hypothèse :  
Pour : 7 ; abstention : 2 ; contre : 1

## **5. Service "enfance - jeunesse" : modification des conventions de financement**

Arnaud LORANT présente le power point (cf.power point)

Cette analyse financière effectuée sur les différents centres de loisirs permet de mettre en évidence des disparités. Aussi, l'idée est d'harmoniser les tarifs ALSH sur le territoire afin d'avoir une égalité pour tous les habitants.

De plus, il est envisagé :

- de mettre en place une aide financière pour les jeunes du territoire qui souhaitent passer le BAFA.

- d'ouvrir les centres en Aout

Conseil communautaire des jeunes : une réunion d'information a eu lieu avec les chefs d'établissements. Une organisation au sein des établissements est prévue en septembre 2021

## **6. Mise en œuvre de la vaccination en Charente Limousine**

Problématique sur la mise en place de la vaccination. Les services de l'état n'ont pas suffisamment préparé le déploiement sanitaire.

Manque de vaccins

### **Questions et Informations diverses**

Calitom : prochain ordre du jour – Intervention M FILIPPI :

- pas d'augmentation de la redevance dans l'immédiat
- en fonctionnement : 12 millions de réserves en déficit
- lancement d'un audit sur la gestion de Calitom